

2203 LA FICHE D'INFORMATION : DECRET RELATIF A LA MEDAILLE DES ESSAIS NUCLEAIRES

COMMISSION DE DÉFENSE DES DROITS

*Mesdames les administratrices, Messieurs les administrateurs,
Mesdames et Messieurs les présidents de groupements*

Mesdames, Messieurs,
Nous vous prions de bien vouloir trouver, en pièce jointe,
la fiche d'information n°2203 :

-  [Décret relatif à la médaille des essais nucléaires2](#)

Nous vous en souhaitons bonne réception et lecture.

Salutations distinguées.

Secrétariat de la Commission de Défense des Droits

Fédération nationale André Maginot
24 bis boulevard Saint-Germain
75005 PARIS

Tél : 01 40 46 71 40

Télécopie : 01 40 46 71 41

commissiondesdroits@maginot.asso.fr

20210417_18:40

Question du Vice-président de la section Unacita-Istres Gilbert Béziat
à la FNAM.

Suite à réception le 06/03/2021 du “**Décret relatif à la médaille des essais nucléaires**”, j’ai contacté la FNAM au travers de la correspondance électronique de leur site.

Le but était de connaître les modalités d’attribution de cette médaille.

Il y a quelques jours, j’ai été contacté téléphoniquement par Mr Gérard LE DUC de la chancellerie de la FNAM.

D’une très bonne approche, nous avons discuté du sujet qu’il m’a promis de mettre par écrit.

Ce matin, j’ai reçu son courrier que je vous envoie en PJ.

Je vous laisse apprécier!

Réponse de la FNAM.



[Courrier FNAM\[12410\]](#)

